Vaud

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1973)**

Heft 212

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les filles d'Amsterdam

Dans le vieux quartier de l'Oude Kerk, elles sont exposées à l'inspection des passants, plus ou moins habillées, plus ou moins provocantes, mais, en définitive — tricot à la main ou soutien-gorge phosphorescent — aussi appétissantes, aussi aseptisées derrière leurs vitrines qu'un bifteck dans une enveloppe de cellophane. Ces filles perdues, quelque cent mille familles vaudoises les ont vues dans leur journal, dessinées par une écolière de 12 ans qui, plus audacieuse que Sartre, écrit putes *en toutes lettres et indique le prix de la passe : 70 francs (Allô, M. Schürmann ?).*
Depuis la parution de cette piquante bande dessinée, le 6 janvier dernier, les lettres affluent à « 24 Heures », qui en publie une pincée chaque jour, soigneusement dosée pour ranimer la flamme épistolaire. Première vague, les anciens, qui s'indignent : Enfer et damnation ! On souille l'âme de nos petits chérubins. Deuxième vague, les modernes, qui ricanent devant ces illusions vertueuses et qui sermonnent avec suffisance tous ces refoulés qui n'ont pas lu Freud. Enfin, ferme comme un écueil parmi le flux et le reflux, la rédaction du journal, qui, pateline, proteste de ses bonnes intentions et annonce une « aimable suite », c'est-à-dire un grand débat scientifique. Ah ! les braves gens ! C'est par là qu'il fallait commencer, au lieu de provoquer, à propos d'un problème grave qui divise profondément les esprits et les générations, une effervescence inutile et un déballage d'idées reçues, destiné à choquer le lecteur plus qu'à l'éclairer.

TESSIN

Les thèses du PSA

Le bureau politique du Parti socialiste autonome tessinois a adopté en novembre 1972 des projets de thèses qui seront soumises au congrès ordinaire du parti. Elles ont paru dans l'hebdomadaire « Politica nuova » (51-52/1972, 1 et 2/1973) et sont divisées en trois parties : le parti, de sa constitution à aujourd'hui; thèses générales : classes, idéologie, forces politiques; thèses particulières : choix stratégiques et tactiques, ligne politique, questions d'organisation.
Le parti est issu d'une lutte de tendances à l'intérieur du Parti socialiste tessinois. Une première conséquence de cette lutte a été la fondation du journal « Politica nuova » en 1965 et l'exclusion d'un certain nombre de militants socialistes en février 1969. En avril, le PSA se constituait. Son objectif est le renversement des structures capitalistes dans lesquelles nous vivons.
Ne nous arrêtons pas trop à la deuxième partie pour aborder le dernier volet de ce travail. Il s'agit de l'activité en fabrique qui prévoit l'organisation de cellules d'entreprises ou de secteurs, de l'attitude à l'égard des syndicats, dans lesquels les militants du PSA doivent contester la ligne actuelle et militer pour leurs idées, de la formation professionnelle et des apprentis, de l'école, des étudiants, des parents et des maîtres, du logement et de l'urbanisme, de l'armée, du pacifisme et de l'objection de conscience, de l'activité sur le plan local, de la formation politique, de l'organisation du parti.
Les groupes (cellules) d'entreprises participent à une assemblée cantonale des groupes de fabriques et de syndicats et ont leur propre organisation centrale et un responsable. Des groupes semblables sont prévus au niveau scolaire, dans les associations de locataires et enfin sur le plan local (territorial).

VAUD

Collège de l'Elysée: l'expérience se poursuivra

(...) « Après une étude, des consultations et des réflexions, qui sont exposées dans le document ci-annexé (douze pages adressées au directeur et au corps enseignant du Collège secondaire de l'Elysée à Lausanne, *réd.*) ; après avoir, notamment, entendu à loisir les initiateurs et responsables du projet d'expérience, nous ne pouvons autoriser le Collège de l'Elysée à faire, seul dans le canton, une expérience résultant d'une aussi fondamentale remise en question des objectifs généraux de l'enseignement et spécifiques de chaque branche, des relations entre maîtres et élèves, des règles de vie et d'organisation de l'enseignement à l'intérieur d'un établissement (...) »
Après huit mois de silence (mais ponctué d'innombrables encouragements officieux, M. Jean-Pierre Pradervand, chef du Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud, coupait court en ces termes, le 19 décembre dernier, à la poursuite d'une expérience pédagogique dans l'un des collèges secondaires lausannois.
Cette fois pas d'alerte au danger de contestation : on tranche dans le vif sans autre (la tentative a été en fait poursuivie dans une légalité scrupuleuse), au nom des réformes vaudoises déjà en cours, au nom de la solidarité entre les établissements scolaires lausannois, au nom des « principes fondamentaux de l'enseignement qui sont de la compétence du gouvernement, voire du Grand Conseil ». Des arguments suffisants pour freiner l'élan des professeurs et des élèves de l'Elysée galvanisés par des mois de travail commun ? Le temps de la déception a été bref. Les groupes extrémistes en sont restés pour leurs frais de tracts incendiaires et se sont cassé les dents sur une volonté unanime de ne pas céder au découragement dans des actions violentes : les règlements scolaires existants, rédigés dans l'esprit même des principes fondamentaux brandis par le chef du DIP, assurent aux mal-aimés de l'Elysée, à leur propre étonnement, une marge de manœuvres suffisante pour poursuivre réflexions et travaux. Le financement de l'opération ? L'enjeu est trop important pour ne pas séduire quelques mécènes... On vous disait bien que toutes les réformes, si avisées soient-elles, resteraient lettre morte sans la participation du corps professoral et des élèves.